

Adte-toi ! – 16 octobre 2016
Bulletin à l'intention des membres de l'Adte
Logiciels et ressources libres dans l'enseignement supérieur

« Il faut mettre l'accent sur les petits pas que tout le monde peut faire, pour faire de l'accès ouvert à la recherche une réalité »,
Heather Joseph, directrice de *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* ([SPARC](#)).

Définition du logiciel libre : » Un logiciel libre est un logiciel qui est fourni avec son code source et dont l'utilisation, l'étude, la modification et la diffusion des versions modifiées sont autorisées. Un logiciel libre n'est pas forcément gratuit, même si c'est souvent le cas », Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre ([APRIL](#))

Bonjour,

Nous espérons que plusieurs des sujets traités ci-après vous intéresseront. Cela peut être encore plus le cas depuis que l'Adte a étendu son champ d'intérêt des logiciels libres aux ressources éducatives libres et aux données ouvertes pour l'enseignement supérieur. N'hésitez pas à nous [écrire](#) pour contribuer à notre bulletin.

1. C'est vérifié : répondre au Sondage libre de l'Adte 2017 ne prend que deux minutes, et le sondage a été transféré sur le logiciel libre LimeSurvey, sur le site adte.ca. Merci d'y répondre, si ce n'est pas fait, [en cliquant sur ce lien](#). Cela permet, notamment, d'enrichir la liste des logiciels et ressources libres recommandés.
2. C'est commencé : l'inscription au 4^e Colloque libre de l'Adte 2017 est en cours [[s'inscrire](#)]. Il y a 27 intervenantes et intervenants [[programme](#)] et 10 personnes au [comité d'organisation](#). Merci aux établissements d'enseignement supérieur de Québec pour leur appui : Université Laval (ITIS), Cégep de Lévis Lauzon, Cégep Limoilou et Cégep Garneau. Le Cégep de Sainte-Foy doit donner sa réponse bientôt [[appuis](#)].
3. C'est promulgué : en France, la Loi pour une République numérique a été publiée au Journal officiel le 8 octobre 2016 [[loi](#)]. À retenir, la libre diffusion de la recherche scientifique financée par des fonds publics, après 6 mois pour les sciences et après 12 mois pour les sciences humaines [[résumé](#)].
4. Stratégie numérique du Québec : la consultation pour devenir cocréatrice ou cocréateur est en cours [[proposez!](#)], et l'Adte y participe, notamment du 4 octobre au 6 décembre, pour le thème : Éducation, enseignement supérieur et développement des compétences numériques [[calendrier des thèmes](#)].
5. Adoption de logiciels libres :
 - a. Le logiciel libre de montage vidéo [Shotcut](#), découvert au 2^e Colloque libre de l'Adte 2015, est utilisé dans au moins trois groupes, à l'UQAM, grâce à l'équipe

du Carrefour technopédagogique. Il fait partie de la liste des logiciels libres recommandés pour l'enseignement supérieur [[liste](#)].

- b. [BigBlueButton](#), logiciel libre de vidéoconférence axé sur l'enseignement supérieur, fait partie d'une courte liste considérée pour prendre la place d'*Adobe Connect* dans une grande université. Le projet mondial BigBlueButton est basé au Canada. Rafael Scapin et Pierre Cohen-Bacrie, président et secrétaire de l'Adte, coprésenteront une communication sur BigBlueButton au 4^e Colloque libre de l'Adte 2017, le 15 mars.

6. Publications de membres de l'Adte :

- a. OpenBoard remplace Open-Sankoré : OpenBoard est un logiciel libre et universel de tableau blanc interactif, qui fait l'objet d'un article tout récemment paru dans Logilibre : OpenBoard et Planète Sankoré [[article](#)];
- b. Économie du libre : le logiciel libre, qui renonce aux droits d'auteur économiques pour s'assurer, notamment, une diffusion plus vaste, peut-il durablement constituer une alternative économiquement viable au logiciel non-libre qui monnaie ses licences? Dans Logilibre [[article](#)].
- c. à voir : une vidéo de Magda Fusaro, vice-rectrice aux systèmes d'information de l'UQAM, sur le dépôt institutionnel, ses avantages et des défis [[vidéo](#)]. Il y est question du « devoir » de ressources libres, éducatives et de recherche. Dépôt [Archipel](#).
- d. à lire : un article de Gabrielle Anctil, sur les standards ouverts et la fin de la Tour de Babel, paru dans la revue de l'Ordre des architectes du Québec, Esquisses, vol. 27, no 2, été 2016 [[article](#)]. Gabrielle Anctil est chef de projet chez *CoLab Cooperative* et anime la chronique « En Profondeur » sur CKUT-FM, à l'Université McGill.

- 7. Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (Rebicq) participera, par l'intermédiaire de son animatrice, Anne-Frédérique Champoux, de la Fédération des cégeps, à la table ronde de clôture du 4^e Colloque libre de l'Adte 2017 : « Textes et ressources en accès libre dans le réseau des bibliothèques des collèges ».
- 8. L'Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS) organise, le 25 octobre, une conférence : « Regards sur le libre accès aux ressources scientifiques : politiques et enjeux dans les pays du Nord et du Sud ». de Florence Piron, professeure titulaire, Département d'information et de communication, Université Laval, et présidente de l'Association Science et bien commun [[source](#)].
- 9. La 9^e Semaine internationale du libre accès, a lieu du 24 au 30 octobre 2016. Un de ses objectifs est d'inciter chacune et chacun à agir concrètement pour rendre sa recherche plus ouverte [[source](#)]. Notamment, la citation en exergue et les points 6.b, 7 et 8 du présent bulletin Adte-toi ! s'y rapportent.

10. Edulib est une plateforme francophone pour les MOOC (basée sur la plateforme libre EdX), mise en place en collaboration entre l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal. Edulib propose, depuis septembre 2014, des cours universitaires en ligne gratuits et ouverts à tous (MOOC) [[accès](#)].
11. Le Canada est membre du Partenariat international pour un gouvernement ouvert, co-présidé en 2016-2017 par la France. Le 4^e Sommet mondial aura lieu à Paris, du 7 au 9 décembre 2016 [[programme](#)]. À Ottawa, c'est le Secrétariat du conseil du trésor qui pilote les initiatives fédérales relatives au gouvernement ouvert. L'Adte organise une table ronde à ce propos [[colloque](#)].
12. Brevet et droit d'auteur : la juge Haldane Mayer a rappelé aux États-Unis que les logiciels ne sont pas brevetables [[source](#)]. Par contre les logiciels demeurent sous le droit d'auteur.
13. Recherche sur les données ouvertes : Christopher Wilson, d'Oslo, mentionne quatre communications [[article](#)], qui ont retenu son attention sur les 33 présentées au Open Data Research Symposium 2016, à Madrid [[accepted papers](#)]. Il faut souhaiter, dit-il, que l'an prochain plus de place soit réservée à la conceptualisation par rapport aux exemples de cas - après tout, il s'agit de recherche -, et chercher à améliorer la communication entre le discours universitaire et l'action terrain.
14. Activités de l'Adte : Sondage libre, Colloque libre, blogue Logilibre, bulletin Adte-toi !, « Dîner ou souper plein d'idées : J'ai le goût du libre », réunion du CA trois fois par année, Assemblée générale annuelle des [membres](#), dépôt de mémoires, rencontres dans des établissements collégiaux ou universitaires ou avec des organismes gouvernementaux et des actrices et acteurs du libre. C'est ainsi que se construit et se partage l'expertise collective. Votre collaboration est la bienvenue.

En terminant, nous souhaitons que vous assistiez nombreuses et nombreux au [4e Colloque libre de l'Adte 2017](#), le 15 mars, à Lévis, et nous vous demandons de passer le mot autour de vous. Nous sommes en attente d'une réponse de la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, pour un appui financier au Colloque; de membres de son cabinet pour y participer, du cabinet de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Dominique Anglade, du Secrétariat du conseil du trésor fédéral et du Service culturel du Consulat général de France pour participer à la première table ronde.

Merci de votre attention,



Pierre Cohen-Bacrie
Secrétaire de l'Adte
Logiciels et ressources libres pour l'enseignement supérieur
Pour communiquer avec nous : adte@adte.ca

PS : Pour les brefs sondages, [Framadate](#), logiciel libre, remplace Doodle, comme, pour les sondages plus importants, [LimeSurvey](#) remplace SurveyMonkey. N'hésitez pas à les utiliser, ce qui permet de mieux protéger les données et dans le second cas, d'économiser en plus.

Ce message est composé sur Outlook, car l'Adte accepte d'utiliser les outils informatiques fournis par nos employeurs. Ce qui nous permet de demander à ces derniers de diversifier leur mise à disposition logicielle, en donnant au libre toute la place qu'il mérite.

Utiliser [R](#), [Shotcut](#) ou [BigBlueButton](#) intégré à Moodle (et maintenant à Moodle Cloud) ne remet pas en question les fameux contrats passés avec Microsoft, mais relève d'une saine gestion des fonds publics, tout en assurant une qualité et une accessibilité à la hauteur des besoins.